

PUBLIC

Personnel électricien devant effectuer des travaux, et/ou consignations, et/ou interventions de dépannage en autonomie dans des zones à risques électriques.

OBJECTIFS

Acquérir une bonne connaissance de la réglementation en matière de sécurité électrique afin d'analyser les risques ;
Etre capable d'exécuter les travaux, les opérations de consignation, les interventions de dépannage, de remplacement et de raccordement sur des installations électriques en toute sécurité et conformément à la nouvelle réglementation.

PRE-REQUIS

Personne ayant les connaissances en électricité

POSITIONNEMENT

Aucun

DUREE

Durée :3 jours, soit 21 heures

EVALUATION DES ACQUIS

- Attestation de formation
- Avis et titre pré-rédigé adressés à l'employeur

MOYENS PEDAGOGIQUES

Alternance de théorie, de travaux pratiques sur des installations permettant de préparer les stagiaires à leurs activités quotidiennes.

NOMBRE DE STAGIAIRES/SESSION

Mini 1 / Maxi 10

PROGRAMME

La nouvelle réglementation

Les 4 décrets 2011, les changements importants, les nouveaux titres d'habilitation.

Les effets du courant sur le corps humain

Statistiques,
Les risques encourus, phénomène d'électrisation, électrocution,
Principaux effets du courant, la secousse, la contraction, la téτανisation musculaire et la fibrillation cardiaque, les brûlures,
Analyse des mesures des risques, les contacts directs et indirects.

Les zones à risques électriques

Zones d'environnements, de voisinage....

Les niveaux d'habilitation

Principe de l'habilitation électrique, code pénal, la gradation dans la gravité, les responsabilités, évaluation du besoin initial, suivi de l'habilitation, maintien et recyclage,
Les titres d'habilitation, les domaines de tension.

Les documents applicables

La démarche d'analyse des risques

Les moyens de protection

Equipement individuel et collectif

La consignation (déroulement,.....)

Utilisation des matériels et outillages de sécurité

Conduite à tenir en cas d'accident ou d'incident d'origine électrique

Applications pratiques

Identifier, vérifier et utiliser le matériel et l'outillage appropriés ; rédiger les documents applicables dans le cadre des interventions BT,
Organiser, délimiter, et signaler la zone des interventions ; éliminer un risque de présence de tension dans la zone des opérations électrique BT - zone 4 - (mettre une nappe isolante,..),
Respecter, faire respecter les procédures d'intervention pour la réalisation en sécurité de l'intervention BT,
Réaliser les opérations de consignation, effectuer une opération de dépannage, de mesurage et essai ; les opérations de connexion et de déconnexion en présence ou non de tension.

Evaluation des connaissances théoriques ainsi que du savoir- faire par des travaux pratiques, conformément à la norme NF C18-510

V1-2019